



Data Attribute Service - service web



En exécution de l'article 5, 4°, a) de la loi organique de la Plate-forme eHealth du 21 août 2008, la Plate-forme eHealth a reçu comme mission d'être une plate-forme de collaboration pour l'échange électronique de données sécurisé.

De nouveaux projets, entre autres dans le cadre de la simplification administrative, exigent en vue d'un routage adéquat des messages, l'utilisation d'un annuaire. L'objectif poursuivi est de pouvoir déterminer à quelle(s) instance(s) un message relatif à un patient doit être envoyé (par exemple : service de prévention, médecin-contrôle, employeur...).

DAAS est donc un service générique développé par la Plate-forme eHealth pour répondre à différentes questions permettant d'identifier le ou les destinataire(s) d'un message dans le secteur de la santé.

Ce service générique s'inspire de Attribute Authority (AA).

Pour identifier le destinataire d'un message, ce service va opérer des consultations soit de sources authentiques soit de l'annuaire de routage résiduaire et transmettre le résultat de la recherche au softprovider du prestataire de soins.

Selon le projet, l'utilisation de ce service sera soumise à l'approbation par le Comité de gestion de la plate-forme eHealth et par le Comité de sécurité de l'Information.

Pour qui ?

Dans un premier temps, dans le cadre du projet "back to work", ce service est appelé par les fournisseurs de logiciels des médecins généralistes, ainsi que par la solution utilisée par les organismes assureurs et services de prévention et protection au travail.



« Back to work » vise à la réintégration de malades de longue durée qui ne sont plus en mesure d'exécuter le travail convenu

- en leur offrant temporairement du travail adapté ou un autre travail en attendant qu'il puisse à nouveau exercer le travail convenu,
- en lui donnant définitivement du travail adapté ou un autre travail.

Ce trajet de réintégration est établi en concertation entre les différents médecins (médecin traitant, service médical gérant les incapacités de travail et médecin du travail).

A cet effet, il y a notamment lieu de réaliser la communication électronique entre les différentes parties. Le présent projet vise en particulier à réaliser l'échange de données médicales entre le médecin traitant, le médecin-contrôle de la mutualité et le médecin du travail.

DAAS est utilisé dans le cadre du présent projet pour un routage correct des messages eHealthBox aux divers médecins concernés.

Ce service générique sera également plus tard utilisé dans le cadre du projet Mult-emediatt (Informatisation des certificats d'incapacité de travail).

Besoin d'aide ?

Le centre de contact peut aider les producteurs de logiciels en cas de questions à ce sujet.

Tél : 02 788 51 55

Mail : support@ehealth.fgov.be

